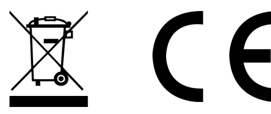


Articles n° J1081/J1082/J1083/J1084

Notice technique
RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE ENTERRÉ
PRIMO PLAT



Lisez attentivement ce mode d'emploi avant toute utilisation du produit.



Introduction

Avant toute mise en service, veuillez lire les instructions d'utilisation pour vous familiariser avec le produit.

- Il est impératif de respecter les consignes de sécurité pour assurer un fonctionnement correct et en toute sécurité.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de ce produit est interdite :
    - à tout enfant ou adolescent de moins de 16 ans,
    - à toute personne non capable d'évaluer les risques éventuels,
    - à toute personne qui n'est pas encore familiarisée avec les instructions d'utilisation.

Prière de conserver soigneusement les présentes instructions d'utilisation ! En cas de changement de propriétaire, ces documents doivent absolument être remis avec le produit.
Veuillez signaler immédiatement toute avarie extérieure à votre revendeur.

Utilisation :
Gamme de récupérateurs d'eau de pluie dans les dimensions : 1500, 3000, 5000 et 7500 litres (voir § 5, p.11).

Au moment de la planification et de l'installation des récupérateurs d'eau de pluie, respecter les normes en vigueur ainsi que les autres réglementations et prescriptions de prévention des accidents.



1. Emplacement

1.1 Emplacement par rapport aux bâtiments

Aucune construction ne doit être édifiée au-dessus du récupérateur d'eau de pluie et le trou de l'excavation doit se trouver à une distance minimale des bâtiments (voir point 3 schéma 1).

1.2 Conditions de circulation

Classe A15 (par ex. piétons, cyclistes) : pas d'équipement particulier requis.

1.3 Terrain

La terre autour de la citerne doit être perméable.
Les cuves peuvent être posées dans les eaux souterraines, eaux d'infiltration ou eaux stagnantes jusqu'au niveau du dessus de la cuve (voir l'épaulement sur les schémas du point 4). Pour que la cuve ne remonte pas, le recouvrement en terre doit avoir au minimum la moitié de la hauteur de la profondeur d'immersion dans l'eau. Dans le cas de sols argileux fluidisés, la profondeur d'immersion ne doit pas dépasser 250 mm.
Si les conditions ci-dessus ne peuvent être respectées, prévoir un drainage.

1.4 Situation à flanc de coteau

Vérifier que le sol du terrain ne risque pas de glisser (DIN 1054 édition 1/2003, E DIN 4084 édition 11/2002) et le stabiliser, le cas échéant, par une construction de retenue (p.ex. un mur). Se procurer les informations à ce sujet auprès des autorités locales ou des entreprises de construction.

1.5 Détails de l'installation

Lors d'une installation dans des sols durs : jusqu'à 1,75 m de profondeur (schémas 2 et 13a) la paroi de l'excavation peut être creusée verticalement. La zone d'excavation doit être suffisamment éloignée du récupérateur pour permettre la compression du matériau de remplissage (min 200 mm ; cf. schéma 2). Lorsque le récupérateur d'eau Primo est enterré à plus de 1,75 m de profondeur, un espace de 500 mm est nécessaire. Le récupérateur doit être recouvert d'au minimum 300 mm de matériau de remplissage (schéma 13a).
Avec des sols meubles (sable grossier, gravier), les informations ci-dessus sont valables pour une profondeur d'excavation de 1,25 m. Les schémas 3, 12 et 13a sont également valables avec un espace de 500 mm.

1.6 Autres critères

Les conduites, tuyaux et végétation existants ainsi que les autres particularités doivent être pris en considération de manière à éviter toute incidence négative et tout danger (DIN 18300). L'enfouissement au dessus de l'épaulement (point 4) ne doit pas excéder 1m.

2. Installation

2.1 Matériau de remplissage

2.1.1 Terrassement et remblai du réservoir

Le matériau de remplissage (point 3 schémas 3, 4 et 10) doit être compressible, perméable, résistant au cisaillement et au gel et ne comporter qu'une faible proportion d'argile et de silt. Ces exigences sont par exemple remplies par le gravillon ou le gravier à grains de diamètres différents jusqu'à 32 mm (p.ex. 0/32 ou 2/16). La distribution des grains doit présenter beaucoup plus qu'une grosseur pour pouvoir former une masse solide. Si le matériau de remplissage a des arêtes vives ou s'il contient des objets pointus, protéger la paroi de la citerne avec du sable.
Le déblai de l'excavation ou le "sable de remplissage" satisfont rarement aux exigences ci-dessus.
La terre végétale, les terres glaises ou d'autres sols liants sont impropres au remplissage.

2.1.2 Remplissage au-delà du remblai

Le déblai d'excavation (point 3 schémas 1 et 10) peut être utilisé s'il est stable et perméable.

2.1.3 Passage de véhicules

Cette gamme de récupérateurs d'eau de pluie n'est pas compatible avec le passage de véhicules.

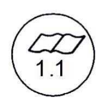
2.2 Tuyaux

Le tuyau d'alimentation doit être posé avec une pente vers la cuve (> 1% ; guide d'installation point 3 figure 8).
Le tuyau de trop-plein / drainage doit avoir une pente partant de la cuve plus importante que celle qu'a le tuyau d'alimentation vers la cuve (guide d'installation point 3 schéma 8).
Le tuyau de service doit être placé de manière à éviter toute inondation de la pièce de service (cave…). Il peut être terminé par exemple par une inclinaison suffisamment importante entre la maison et la cuve ou en installant un kit de passage mural (JU2017 ou JU2019).
Les tuyaux doivent être installés de manière à éviter tout risque de gel.



3. Guide d'installation

Le lien entre les schémas et les informations précédentes est signalé par un renvoi de ce type.



①

!! min. 2M!!

X
Y
A3 ⇨ ②

2.1.2

②

4

	1500 L	3000 L	5000 L	7500 L
A1	2400	2400	2960	3340
A2	1200	2400	2220	2310
A3	980	980	1315	1385

* A3 > 1250 / 1750 ⇨ 1.5 (13a)

A3 200* A1 200* 100

A3 200* A2 200* 100

③

2.1.1

④

3x / 100mm

100

⑤



⑥

⑦

1
2

⑧

2.2

⑨

1x / 100 mm

ca.60

100 mm

100 mm

100 mm

100 mm

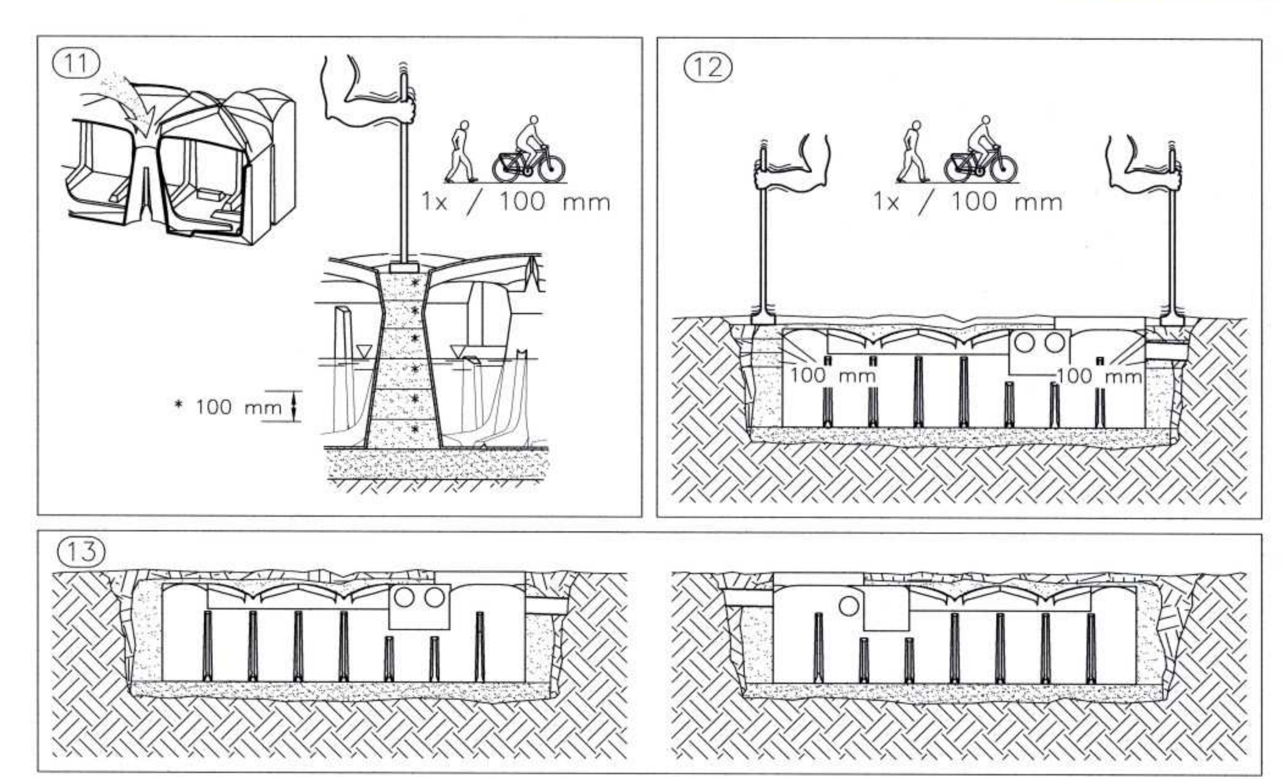
200

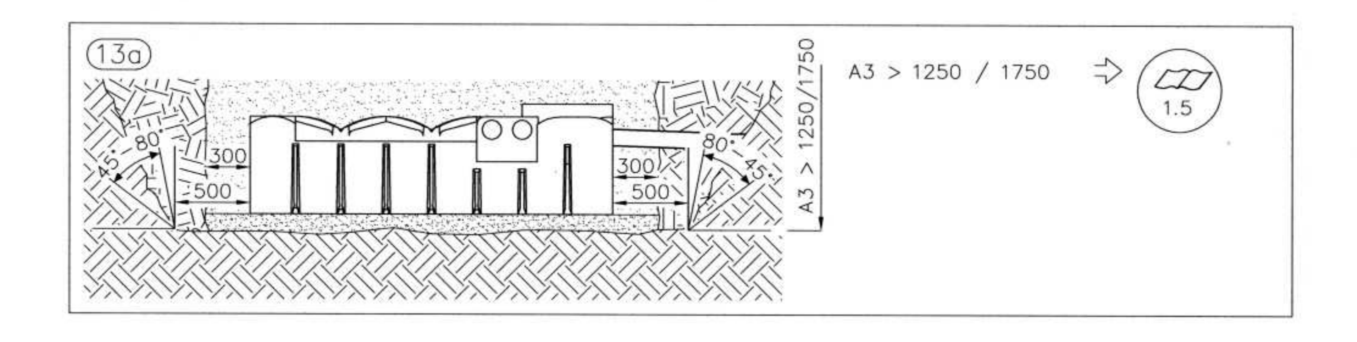
1.2

⑩

Check!


agriline
Créatif avec l'eau, naturellement !


11
1x / 100 mm
* 100 mm
12
1x / 100 mm
100 mm
100 mm
13

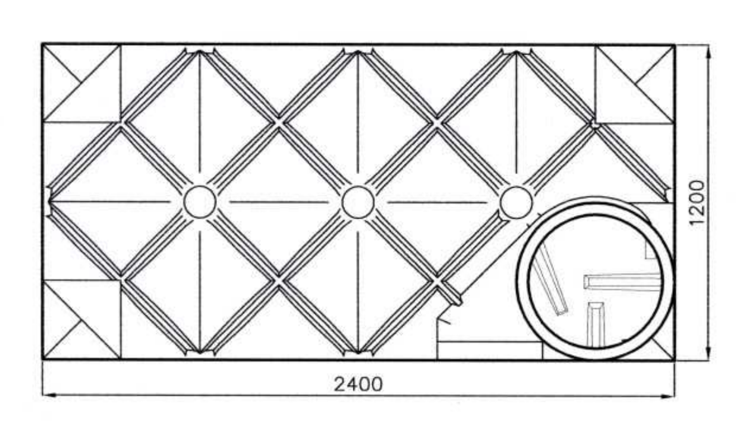

13a
45°
80°
300
500
300
500
80°
45°
A3 > 1250/1750
A3 > 1250 / 1750
1.5

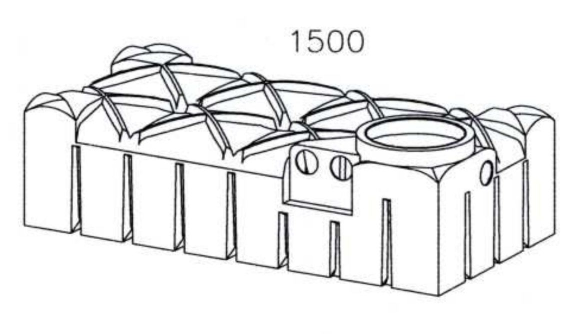


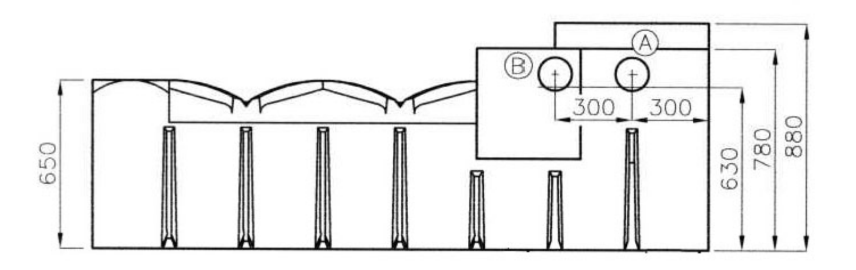
4. Dimensions principales et positions des connexions standard

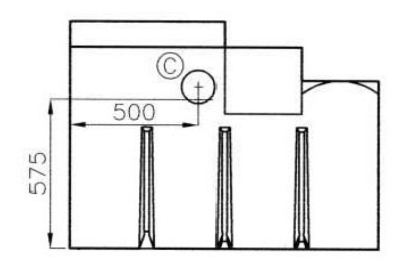
A : alimentation ∅ 110 mm ; B : passage technique ∅ 110 mm ; C : trop-plein ∅ 110 mm.
Le signe * indique l'épaulement de la cuve

Primo 1500

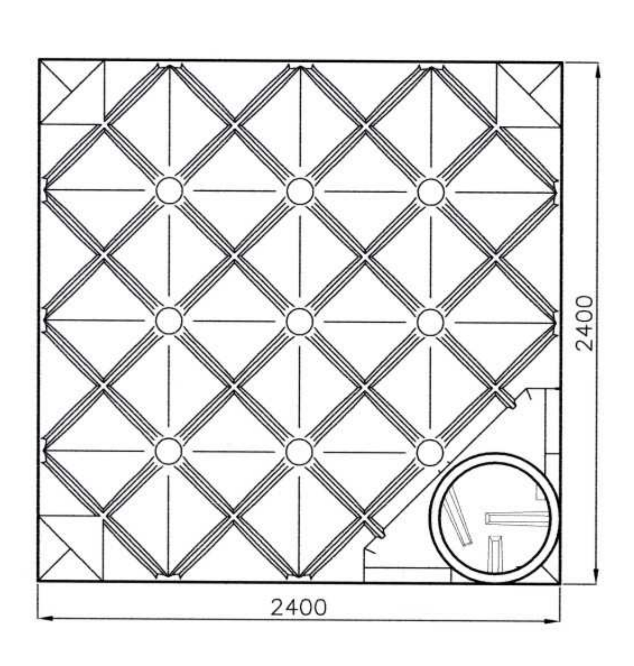


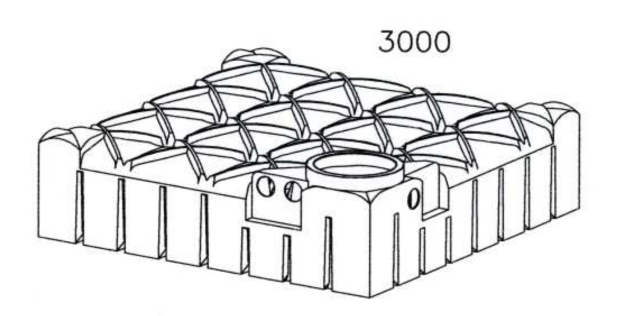




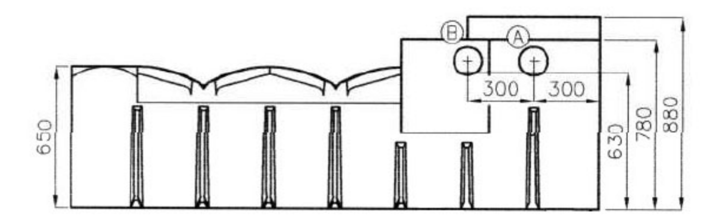


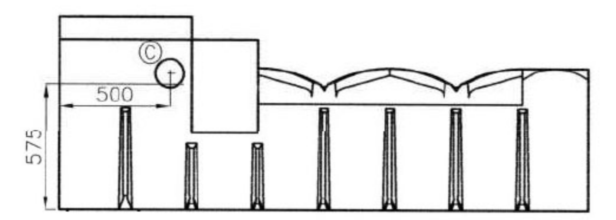
Primo 3000



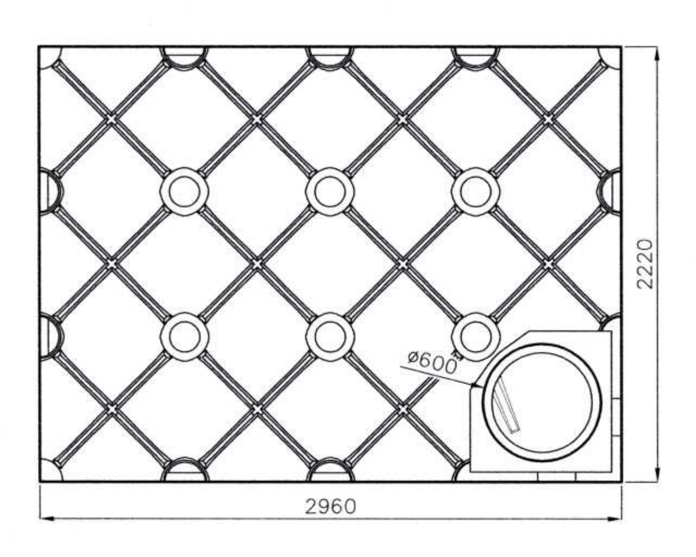


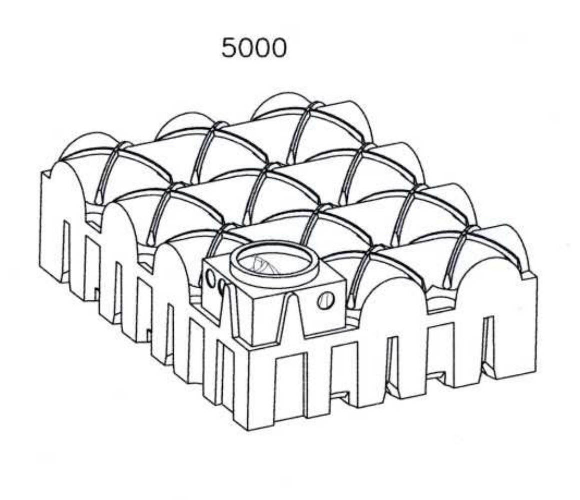

agriline
Créatif avec l'eau, naturellement !

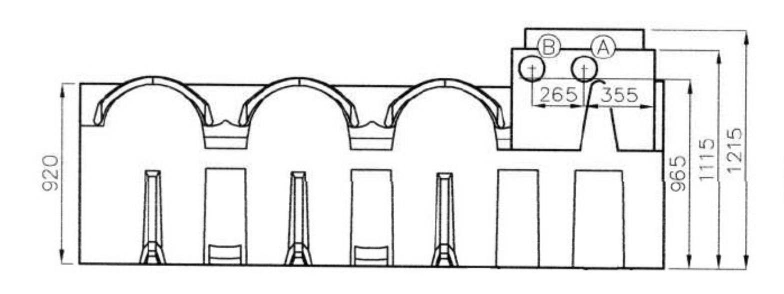

B
A
300
300
650
630
780
880

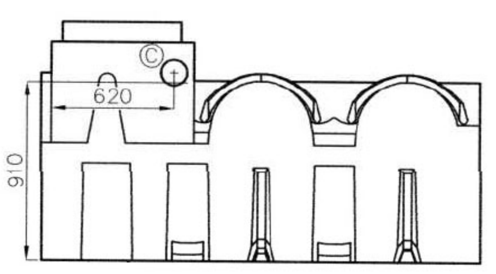

C
500
575

Primo 5000


ø600
2220
2960

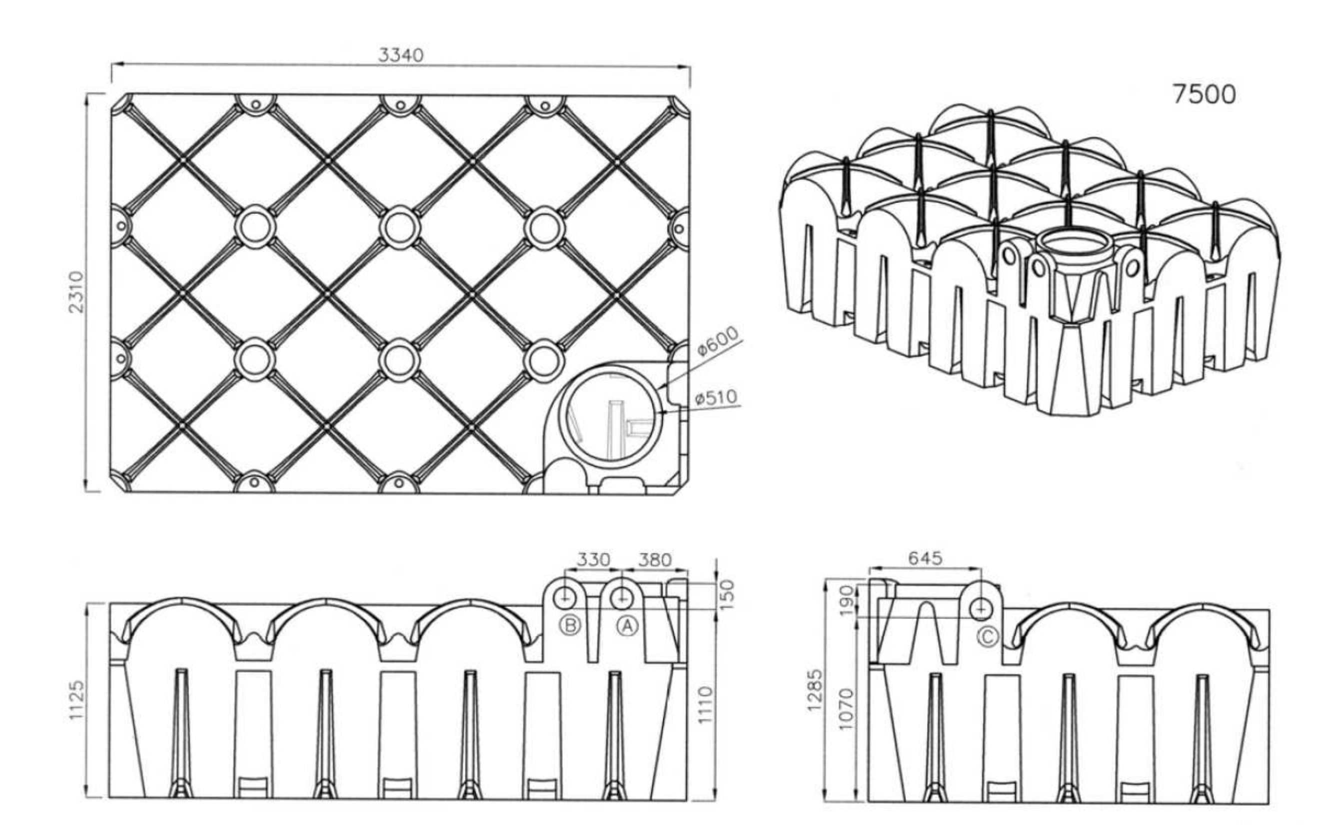

5000


B
A
265
355
920
965
1115
1215


C
620
910



Primo 7500



CONDITIONS DE GARANTIE

Le récupérateur d'eau de pluie Primo est garanti pendant une période de 10 ans à compter de sa date d'achat. La facture fera foi. Le remplacement et la réparation des pièces endommagées pendant la période de garantie, qui résulteraient de vices de fabrication ou des défauts de matière, se feront avec notre accord préalable à titre gracieux. L'usure normale du matériel et les détériorations provenant d'une mauvaise utilisation, d'un manque d'entretien ou d'un accident ne sont pas couvertes par notre garantie. La garantie disparaît immédiatement et complètement si le produit est modifié.

Prière d'effectuer les demandes de réparation sous garantie par l'intermédiaire de votre détaillant, accompagné de la facture établie lors de l'achat.

Cachet et signature du commerçant / date de l'achat :

AGRILINE SAS
www.agriline.fr – info@agriline.fr